

COMPTE RENDU COMMISSION CLOCHE

LE 6 mars 2020

Présents: GILBERT BELTRAMELLI - DOMINIQUE BERTHELIN – MARTINE BOUCHERON - ARLETTE CHAINTRON - MICHEL FOURREY – MARIE-HELENE JARDEL - JOELLE VALLET -GILBERT BELTRAMELLI – BERNARD ET GHISLAINE B – ... MILONGO

JOELLE FUSIBAY excusée

Martine, qui n'occupera plus la place de conseillère municipale, propose qu'une autre personne prenne sa place si elle le souhaite pour animer ces petites réunions, rien ne change quant à l'action menée, qui est l'affaire de tous les membres de la commission.

FONDATION DU PATRIMOINE

La somme collectée sur le compte est de 16 024 € brut, c'est-à-dire 15 062 € net

Il faut y ajouter 50 € que Martine vient de remettre à Michel

L'abondement de la Fondation prévu de 16 % sur 10 000 € est acquis pour 1 600 €

Les 6 024 € collectés en plus rapporteront un abondement complémentaire de 20 % soit 1 204 €

Sur notre dossier de souscription fondation du patrimoine, en fonction des sommes collectées, le Conseil Régional apporte 3 650 €

LE POINT FINANCIER

Les sommes cumulées ci-dessus donnent un montant d'environ 21 560 € auquel il faut ajouter une somme d'environ 600 €, solde dans la caisse du Foyer Rural

Donc environ 22 200 €, il nous reste un petit effort à faire de 3000 € à 5000 € selon les devis définitifs retenus.

LES TRAVAUX

Il est temps d'envisager le début des travaux, Michel est chargé de demander un devis à la concurrence, en ce qui concerne l'escalier d'accès, pour que le Conseil Municipal passe la commande au plus vite.

Dans un deuxième temps, il doit faire un comparatif quant à la partie cloche par elle-même, entre le devis que nous avons déjà, et la proposition d'une société alsacienne qu'il a rencontré sur un salon des maires, qui semble moins cher à priori. Mais, il devient urgent de donner cette précision à la Fondation du patrimoine avant que le dossier soit complètement scellé.

LES PROJETS

REPAS DU 21 MARS

Le Foyer rural organise le 21 mars un repas dont les bénéficiaires seront dédiés à la cloche, toutefois Gilbert s'inquiète du peu de personnes inscrites à ce jour. D'ici là, on se demande si les réunions seront encore autorisées.

CONCERT EN AVRIL

Marie-Hélène doit demander si M. FERRARI accepterait de se produire avec ses deux chorales réunies, la date du samedi 4 avril à 18 H 30 nous semblerait intéressante.

On espère les mêmes conditions que la dernière fois.....

VIDE GRENIER LE 26 AVRIL

Marie-Hélène et Ghislaine continuent le tri des livres, la formule de l'an passé serait reconduite, les clients potentiels choisissent les livres au choix, et donnent la somme qu'ils veulent.

Martine ne souhaitant pas organiser, cette année, la tombola (dont le bénéfice servait au fleurissement d'hiver et à la réalisation des décors de NOEL et sapins), elle reste disponible pour aider. Toutefois, il ne semble pas que cette initiative soit reprise. Elle préparera donc les lots qui restent de l'an passé et les enveloppes correspondantes qui seront déposés sur le stand du vide grenier.

Ce stand du vide-grenier, sur lequel les habitants peuvent donner des choses, est dédié à la cloche.

CONCERT EN OCTOBRE

Gilbert nous propose soit :

- La chorale « pour le plaisir » à AUXERRE ET ses 40 choristes qui chantent de la variété, et dont le coût serait de 200 €
- Une chorale d'environ 12 personnes qui serait gratuite, qui interprète de la chanson française

L'assemblée semblant s'orienter vers cette dernière proposition, Michel propose d'y adjoindre une intervention de l'école de Musique de la Communauté de Commune
On retiendrait une date en octobre

CINE-CLUB

Lors de notre dernière réunion, Gilbert avait évoqué la possibilité de projections dans la salle communale. Pour l'instant, on attend d'en savoir plus sur les réunions en espace fermé.

MARCHE

Gilbert pense à l'organisation d'une marche qui pourrait emprunter les sentiers de randonnée balisés sur notre commune

SALON MADE IN CHEZ NOUS LE 22 NOVEMBRE

Il est convenu de le reconduire pour la convivialité ressentie au sein de la population.

La salle est réservée, la liste des exposants est maintenue.

S'il s'avérait que l'on dépasse le montant nécessaire pour la cloche, il y aura bien d'autres travaux à prévoir dans notre église.

PROCHAINE REUNION

La date retenue est **le 26 juin à 17 h 30**